



Roissy, le 21 mai 2011.

Communiqué NAO 2011

Jeudi 19 mai le SNPL BRIT AIR ALPA a signé la NAO 2011.

Malgré une proposition de la direction en retrait par rapport à l'inflation, et à l'augmentation actée à Air France (1,6% en deux fois), le bureau a décidé de souscrire à cet accord pour le rendre applicable pour tous. Notre signature ainsi que celle de l'UFPL ne permettent pas de rendre pour le moment cet accord applicable. Nous espérons malgré tout que la direction saura convaincre d'autres syndicats de signer cet accord afin que tous les PNT de la compagnie puissent bénéficier des mesures arrêtées.

1. AUGMENTATION GENERALE DES SALAIRES ET PRIMES :

1% en deux fois, 0,5% au 1^{er} juillet et 0,5% au 1^{er} octobre.

2. AUGMENTATION DE LA PART PATRONALE MUTUELLE :

La part patronale dans la cotisation mutuelle passe de 25,89€ à 30€.

3. FORFAITS TOUS VOLS :

Les organisations représentatives du PN et la direction se sont fixées l'objectif de faire passer 100% des vols en forfaits. Il est évident que cela ne pourra se faire avec le SNPL que si nous trouvons un accord gagnant/gagnant, ce qui est loin d'être le cas pour le moment.

4. REUNION CARRIERES :

Devant la problématique que peut représenter, tant en terme de carrière que de sécurité des vols, la baisse continue d'activité avec comme corollaire l'arrêt des formations CDB couplé à une flotte désormais tout CRJ, la direction a décidé de consacrer une (seule ???) journée de réunion sur le sujet. Il est évident pour le SNPL que les réponses de la compagnie sur ce sujet ne peuvent être que partielles et que les voies les plus sérieuses doivent être recherchées dans le groupe, comme

cela a pu se faire un temps à Transavia France et comme cela devra se faire avec Air France lorsque les embauches reprendront.

5. PERE :

La direction s'engage enfin à entrer dans un process de négociation sur le PERE, promesse déjà vieille depuis presque 3 ans.

Le bureau SNPL Brit Air